

La Haye. Zuerich.  
Jug. Sept. 63.

Copie.

61.

Je ne puis avec ce peu de mots de vous représenter  
l'âme la précieuse réponse de mad. Arndt  
<sup>permettez-moi</sup> Mevrouw Arndt a leigné en l'écrit. Elle a eu  
le bon de me remettre le chemin de lui écrire par  
elle. C'est une grâce que j'ai tenue à cœur que  
je m'y sois cogné indigne. Mais s. A. ne s'est pas  
avisé, qu'il se m'ouvrait est fort d'une main,  
elle me l'a affirmé de l'autre, qui est la droite,  
si adroitement au jour de charité m'indulge  
les rares conceptions de son esprit incomparable  
l'arrivé volontiers, que j'ai tiré dans les autres,  
et ne l'aurais plus que d'une, si j'y m'aurais  
à expliquer à de tels réponses. Henri Be  
suffit, à ces jeunes Advocats, qui s'attendent  
qu'ils s'entendent une fois, et produisent avec audace  
un discours bien étudié, mais quand ce soit  
à d'autres les oppositions d'un fort édifiant,  
souvent si peu ou ils se sont, qu'ils voudraient  
me s'être jamais regardé dans la glace. Hij  
la bonté, d'être lousine, d'explorer un à moi  
divine de m'offrir de m'offrir qu'il n'est pas  
possible de vous prouver, et ce sera m'obligé  
à un plus haut point que vous ne sauriez croire.

*[Faint, mostly illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or French, covering the majority of the page. The text is written in dark ink on aged paper.]*